

# REGLEMENT DES COMPETITIONS OFFICIELLES

Partie IX – Challenge du Fair-Play

# Table des matières

PRINCIPE	
-	
ARTICLE 1	Application
ARTICLE 2	Systeme de departage des equipes
ARTICLE 3	Systeme de departage des dirigeants

# Principe

Récompenser par une dotation (équipements) les trois meilleures équipes et le meilleur éducateur de chaque catégorie (U15 Territoriale, U17 Territoriale, U19 D1, D3, D2 et D1) en termes de fair-play.

#### **DOTATION:**

Equipe 1ère: environ 1000€ d'équipements Equipe 2<sup>nde</sup>: environ 900€ d'équipements Equipe 3ème: environ 700€ d'équipements

Meilleur éducateur : environ 150 € d'équipements

### Article 1: Application

A l'issue des championnats concernés par le Challenge, un classement final est établi avec Bonus-Malus. Les équipes qui disposent du meilleur Bonus sont dès lors départagés afin de déterminer les vainqueurs.

## Article 2: Système de départage des équipes

- Si un dirigeant a été sanctionné d'un carton rouge, son équipe est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle. (équipe ayant le plus grand nombre de ce type de sanction)
- En cas de nouvelle égalité, si un dirigeant a été sanctionné d'un carton jaune, son équipe est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle. (équipe ayant le plus grand nombre de ce type de sanction)
- En cas de nouvelle égalité, si un joueur a été sanctionné d'un carton rouge, son équipe est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle. (équipe ayant le plus grand nombre de ce type de sanction)
- En cas de nouvelle égalité, si un joueur a été sanctionné d'un carton jaune, son équipe est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle. (équipe ayant le plus grand nombre de ce type de sanction)
- En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant le plus de « match ferme, 3 ème avertissement en 3 mois » est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle.
- En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant le plus de « 2ème inscription au fichier avertissement » est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle.
- En cas de nouvelle égalité, l'équipe ayant le plus de « 1ère inscription au fichier avertissement » est classée après son ou ses adversaires à égalité avec elle.

NB: Un carton rouge s'entend d'une suspension qu'elle ait été prononcée automatiquement à la suite d'un carton rouge adressé par l'arbitre de la rencontre ou par la Commission de Discipline et de l'Ethique après la rencontre.

NB: Les équipes déclarées « forfait général » sont inclues dans le tableau mais ne participent pas au challenge.

## Article 3: Système de départage des dirigeants

Le dirigeant de l'équipe classée première au Challenge du Fair-Play sera déclaré vainqueur sauf si celui-ci (ou un autre dirigeant de l'équipe) s'est vu attribué un avertissement ou un carton rouge lors de la saison. Dans ce cas, le dirigeant vainqueur sera celui de l'équipe classée en dessous à condition de n'avoir écopé d'aucune sanction administrative lors de la saison. (et ainsi de suite)